

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 1 de 13

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Prema Adhesive Weight Remover

Art.-No.

PAWR-1 (SKU No. 220 3010), PAWR-500 (SKU No. 2203020)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Agent de nettoyage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: PREMA GmbH
Rue: Aspertsham 40
Lieu: D-94081 Fürstentzell
Téléphone: +49 (0) 8502 917 150 0
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
ORFILA (INRS): + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:
Aérosol: Aerosol 1
Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3
Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2
Mentions de danger:
Aérosol extrêmement inflammable.
Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Acétate d'éthyle
Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes
Hydrocarbures en C6, isoalcanes, < 3% n-hexane

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:**Mentions de danger**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 2 de 13

H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P261	Éviter de respirer aérosols.
P403	Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission. L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation avec hydrocarbures sans hydrocarbures aromatiques

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 3 de 13

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
141-78-6	Acétate d'ethyle			25 - 50 %
	205-500-4	607-022-00-5	01-2119475103-46	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 EUH066			
64742-49-0	Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes			10 - 25 %
	927-510-4		01-2119475515-33	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
106-97-8	Butane			10 - 25 %
	203-448-7	601-004-00-0	01-2119474691-32	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
74-98-6	Propane			10 - 25 %
	200-827-9	601-003-00-5	01-2119486944-21	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
64742-49-0	Hydrocarbures en C6, isoalcanes, < 3% n-hexane			10 - 25 %
	931-254-9		01-2119484651-34	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H315 H336 H304 H411			
75-28-5	Isobutane			2,5 - 10 %
	200-857-2	601-004-00-0	01-2119485395-27	
	Flam. Gas 1, Compressed gas; H220 H280			
110-54-3	n-Hexane			< 1 %
	203-777-6	601-037-00-0	01-2119480412-44	
	Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2; H225 H361f H315 H336 H373 H304 H411			
110-82-7	Cyclohexane			< 1 %
	203-806-2	601-017-00-1	01-2119463273-41	
	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H225 H315 H336 H304 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
141-78-6	205-500-4	Acétate d'ethyle	25 - 50 %
	dermique: DL50 = > 18000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 5620 mg/kg		
106-97-8	203-448-7	Butane	10 - 25 %
	par inhalation: CL50 = 658 ppm (gaz)		
110-54-3	203-777-6	n-Hexane	< 1 %
	STOT RE 2; H373: >= 5 - 100		
110-82-7	203-806-2	Cyclohexane	< 1 %
	par inhalation: CL50 = 14 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 12705 mg/kg		

RUBRIQUE 4: Premiers secours



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 4 de 13

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler aussitôt un médecin.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Attention. Risque d'aspiration.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager :
monoxyde et dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection.

Information supplémentaire

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 5 de 13

Remarques générales

Veiller à assurer une aération suffisante.
Tenir à l'écart les personnes non autorisées.

Pour les non-secouristes

Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas fumer (volatil).
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.
Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Protéger contre la radiation solaire direct.
Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
Conserver dans un endroit bien ventilé.
Eviter les températures supérieures à 50°C.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 6 de 13

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
141-78-6	Acétate d'éthyle	200	734		VME (8 h)	
		400	1468		VLE (15 min)	
110-82-7	Cyclohexane	200	700		VME (8 h)	
		375	1300		VLE (15 min)	
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	
110-54-3	n-Hexane	20	72		VME (8 h)	

Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

N° CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
110-54-3	n-Hexane	2,5-Hexanedione (/g créatinine)	5 mg/g	Urine	en fin de poste

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'hygiène**

- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
- Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
- Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Protection des yeux/du visage

- Lunettes avec protection latérale (EN 166).
- Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Protection des mains

- Gants protecteurs à résistance chimique en nitrile, épaisseur de la couche minimum 0,4 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, par exemple gant protecteur <Camatril Velours 730> de la société KCL (www.kcl.de).
- La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.
- Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

- Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Aérosol
Couleur:	Incolore
Odeur:	Fruitée

pH-Valeur:

Testé selon la méthode
n.d.**Modification d'état**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 7 de 13

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
Point de sublimation:	n.d.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'écoulement:	n.d.
Point d'éclair:	< 0 °C

Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.
gaz:	n.d.

Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Limite supérieure d'explosivité:	n.d.
Température d'auto-inflammation:	n.d.

Température d'inflammation spontanée

solide:	n.a.
gaz:	n.d.

Température de décomposition:	n.d.
-------------------------------	------

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Pression de vapeur: (à 20 °C)	3000 hPa
----------------------------------	----------

Pression de vapeur: (à 50 °C)	< 10000 hPa
----------------------------------	-------------

Densité (à 20 °C):	0,658 g/cm ³
--------------------	-------------------------

Densité apparente:	n.a.
--------------------	------

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible OECD 116
-------------------------------	-----------------------

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
---------------------------------------	------

Viscosité dynamique:	n.d.
----------------------	------

Viscosité cinématique:	n.d.
------------------------	------

Durée d'écoulement:	n.d.
---------------------	------

Densité de vapeur relative:	n.d.
-----------------------------	------

Taux d'évaporation:	n.d.
---------------------	------

Épreuve de séparation du solvant:	n.d.
-----------------------------------	------

Teneur en solvant:	n.d.
--------------------	------

9.2. Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 8 de 13

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

L'échauffement provoque une élévation de la pression avec risque d'éclatement.

10.5. Matières incompatibles

oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

En cas d'incendie, les gaz suivants peuvent se former et se dégager:

Monoxyde et Dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Absence de données toxicologiques.

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes

DL50/orale/rat: > 5840 mg/kg (OCDE 401)

DL50/cutanée/rat: > 2920 mg/kg (OCDE 402)

CL50/inhalatif/rat: > 23,3 mg/l/4 h

Hydrocarbures en C6, isoalcanes, < 3% n-hexane

DL50/orale/rat: 16570 mg/kg (OCDE 401)

DL50/cutanée/rat: 3350 mg/kg (OCDE 402)

CL50/inhalatif/rat: 259354 mg/m³/4 h

Acétate d'éthyle

DL50/orale/rat: 4935 mg/kg

DL50/cutanée/rat: > 5000 mg/kg

CL50/inhalatif/rat: 30 mg/l/4 h

Irritation et corrosivité

Provoque une sévère irritation des yeux.

Provoque une irritation cutanée.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Acétate d'éthyle; Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes; Hydrocarbures en C6, isoalcanes, < 3% n-hexane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 9 de 13

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Autres informations

Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire et produire des effets narcotiques.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation des yeux et de la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Hydrocarbures en C7, n-alcanes, isoalcanes, cycloalcanes

CL50/Oncorhynchus mykiss/96 h = 13,4 mg/kg

NOEC/Oncorhynchus mykiss/28 d = 1,534 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h = 3,0 mg/l

NOEC/Daphnia magna/21 h = 0,17 mg/l

CEr50/Pseudokirchneriella subcapitata/48 h = 20 mg/l

Hydrocarbures en C6, isoalcanes, < 3% n-hexane

CL50/Oncorhynchus mykiss/96 h = 18,27 mg/l

NOEC/Oncorhynchus mykiss/28 d = 4,089 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h = 31,9 mg/l

NOEC/Daphnia magna/21 h = 7,138 mg/l

CEr50/Pseudokirchneriella subcapitata/48 h = 3,034 mg/l

Acétate d'éthyle

CL50/CE50/CI50 : > 100 mg/l

Cyclohexane

CE50/Daphnia magna/48 h = 0,9 mg/l

CI50/Selenastrum capricornutum/72 h > 4 mg/l

n-Hexane

CL 50/Poisson/96 h = 1 - 10 mg/kg

CE50/Daphnia magna/48 h = 1 - 10 mg/kg

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7. Autres effets néfastes

Pollue l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 10 de 13

13.1. Méthodes de traitement des déchets**Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

Code d'élimination des déchets - Produit

150111 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple amiante), y compris des conteneurs à pression vides; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Remettre les aérosols vides à une société spécialisée dans l'élimination de ces emballages.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1



Code de classement:	5F
Quantité limitée (LQ):	1 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E0
Catégorie de transport:	2
Code de restriction concernant les tunnels:	D

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	AÉROSOLS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	2
14.4. Groupe d'emballage:	-
Étiquettes:	2.1



Code de classement:	5F
Quantité limitée (LQ):	1 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1950
--------------------------	---------

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 11 de 13

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS (Hydrocarbons)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2.1



Marine polluant: Yes
Quantité limitée (LQ): 1 L / 30 kg
Quantité exceptée: E0
EmS: F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AEROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 2.1

14.4. Groupe d'emballage: -
Étiquettes: 2.1



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G
Passenger LQ: Y203
Quantité exceptée: E0
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 203
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 75 kg
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 203
IATA-Quantité maximale (cargo): 150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Oui

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3, Inscription 57

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 12 de 13

2004/42/CE (COV): 658 g/l
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,6,7,8,10,11,12,14,15.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Prema Adhesive Weight Remover

Date de révision: 01.09.2021

Code du produit: 00623-0017

Page 13 de 13

H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)